

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part N)

Myria AM

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

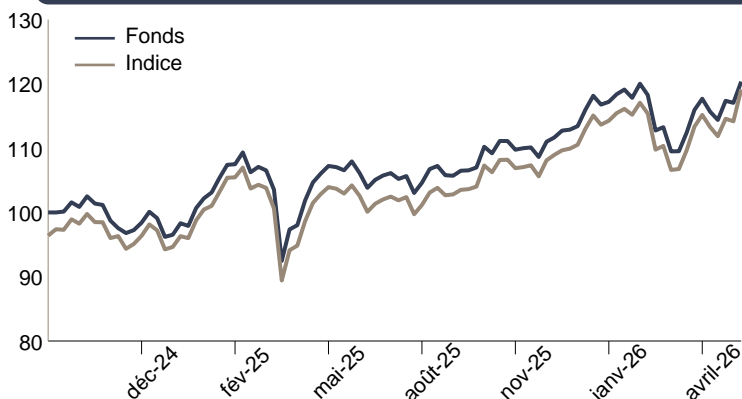
Profil de risque



Chiffres clés au 29/05/2026

Valeur liquidative	121.02 €	Nombre de positions	57
Actif net du fonds	57.84 M€	Taux d'investissement	97.17%

Evolution de la performance



L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
---------------------	--------------------

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Asml Holding Nv	1.02%	Siemens Energy Ag	-0.12%
Infineon Technologie	0.51%	Totalenergies Se	-0.10%
Siemens Ag-Reg	0.26%	Muenchener Rueckver	-0.10%
Safran Sa	0.22%	Iberdrola Sa	-0.06%
Unicredit Spa	0.22%	Eni Spa	-0.06%
Total	2.23%	Total	-0.44%

Caractéristiques de la part

Code ISIN :	FR001400OYL7	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	2.19%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

Gérant financier

Myria AM

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	3.93%	3.77%	0.17%
YTD	6.15%	6.15%	-0.01%
3 mois	0.12%	-0.02%	0.14%
6 mois	8.96%	9.05%	-0.09%
1 an	13.57%	14.45%	-0.88%
3 ans	-	-	-
Création	21.02%	17.93%	3.09%

Indicateurs de risque sur 1 an

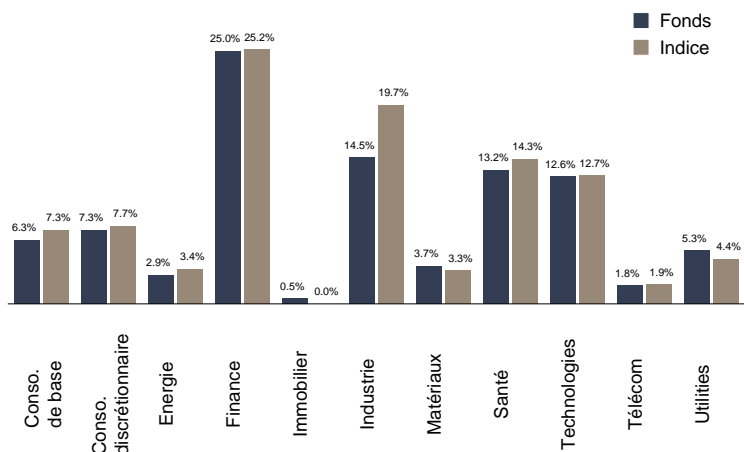
Volatilité du fonds	11.69%	Ratio de Sharpe	0.99
Volatilité de l'indice	12.32%	Ratio d'information	-0.47
Tracking Error	1.85%	Beta	0.94

10 principales positions

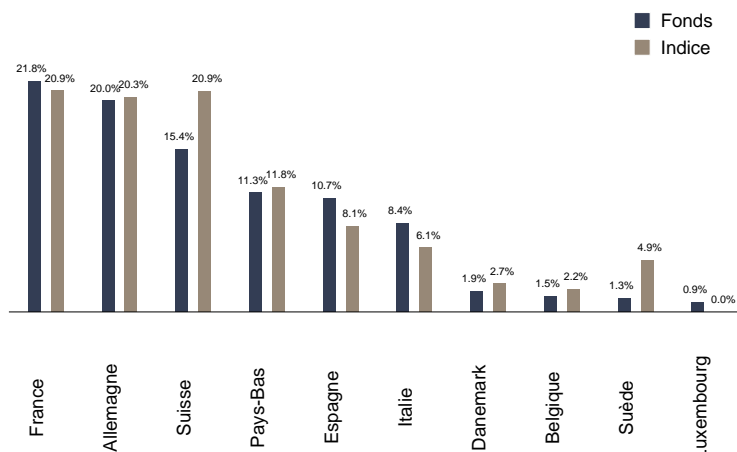
Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	8.38%	Technologies
Roche Holding Ag	4.55%	Santé
Novartis Ag-Reg	4.51%	Santé
Siemens Ag-Reg	3.81%	Industrie
Nestle Sa	3.37%	Consommation de base
Banco Santander Sa	3.30%	Finance
Schneider Electric S	3.00%	Industrie
Allianz Se-Reg	2.91%	Finance
Uff Dynasties Famili	2.78%	Fonds actions
Iberdrola Sa	2.61%	Services aux collectivités
Total	39.21%	

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2026 Fonds	2.74%	3.20%	-8.99%	5.84%	3.93%								6.15%
Indice	2.86%	3.23%	-9.09%	5.98%	3.77%								6.15%
2025 Fonds	7.34%	3.90%	-4.24%	-1.16%	4.12%	-1.40%	-0.72%	1.28%	1.80%	1.97%	1.28%	2.65%	17.60%
Indice	7.34%	3.68%	-4.88%	-1.44%	3.92%	-1.64%	-0.32%	1.43%	1.98%	2.18%	1.28%	2.72%	16.88%
2024 Fonds									1.57%	-3.20%	-0.81%	-0.58%	-3.05%
Indice									-1.07%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	-4.95%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de mai 2026 a été marqué par une hausse continue des marchés financiers, qui semblent s'être accoutumés au climat guerrier qui règne depuis la fin du mois de février au Proche et au Moyen-Orient.

En effet, le cessez-le-feu intervenu le 8 avril entre les États-Unis et le régime iranien des Gardiens de la Révolution demeure très précaire, avec, sporadiquement, des reprises temporaires des hostilités. Toutefois, les marchés ont décidé que le pire des combats était désormais derrière nous. De même, les avancées israéliennes toujours plus profondes en territoire libanais afin de tenter d'anéantir la menace du Hezbollah pro-iranien ne semblent pas de nature à modifier cette perception de la situation.

Seuls les prix du pétrole continuent d'osciller au gré de l'actualité. Force est toutefois de constater qu'on a enregistré, sur le mois, un reflux de plus de 15 % du prix de l'or noir.

Ainsi, ce qui a fait bouger les marchés au mois de mai, ce sont sans conteste les résultats des entreprises et la nouvelle accélération du secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, l'apaisement apparent des tensions dans le détroit d'Ormuz a également eu des répercussions sur le secteur des voyages et des loisirs. En Europe, ce secteur affiche la deuxième meilleure performance sectorielle du mois, ce qui lui permet d'effacer les trois quarts de sa performance négative depuis le début de l'année 2026. Le secteur des ressources de base n'est pas en reste, porté notamment par ArcelorMittal, dont le titre bondit de plus de 20 %.

Outre-Atlantique, les performances de certains titres ont littéralement enflammé la cote, à l'instar du fabricant d'ordinateurs Dell, dont le cours a doublé sur le mois dans le secteur des capacités de stockage informatique. Les compagnies aériennes ne sont pas en reste, leur secteur s'envolant de plus de 20 %.

Au Japon, le rebond du marché se poursuit et certains secteurs affichent également des performances mensuelles remarquables, de l'ordre de 18 %.

Enfin, sur les marchés émergents, les performances des entreprises du secteur technologique sont sans commune mesure avec celles du reste de la cote, qui stagne ou affiche des baisses.

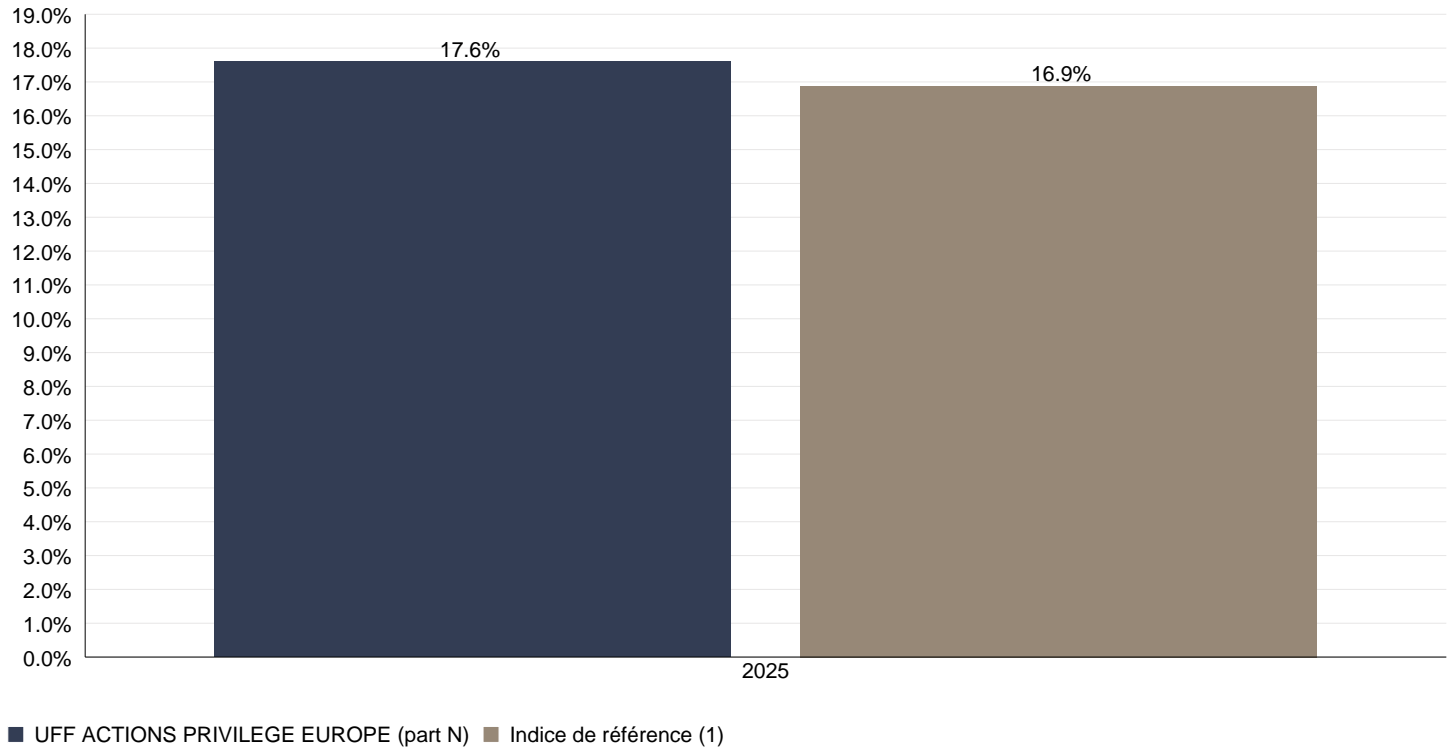
Sur le mois, le portefeuille a bénéficié des opérations effectuées les semaines précédentes, avec en particulier le renforcement à la tout fin du mois de mars du secteur des semi-conducteurs. En effet, le renforcement des positions sur ASML et Infineon ont permis d'engranger des gains significatifs de l'ordre de 20% et 120% respectivement ! La réduction à la toute fin du mois d'avril d'ENI et de Total dans le secteur pétrolier ont permis de protéger le portefeuille alors que les titres ont rebaisé, dans le sillage du Baril. Enfin, le principal contributeur sur le mois est le titres ArcelorMittal, qui progresse de plus de 20% !

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création le 02/09/2024 par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Date de création : 02/09/2024

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

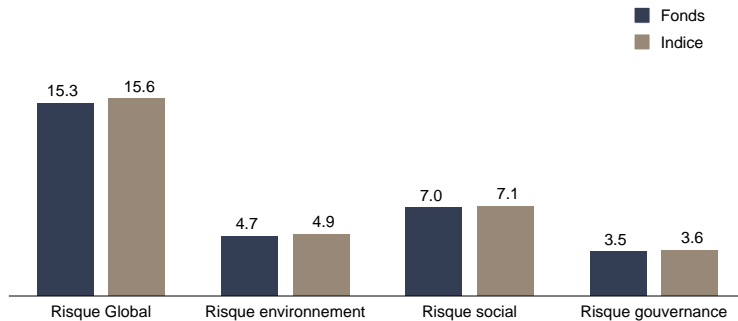
Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Assét Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part N)

Risque ESG

Fonds	Score	Couverture
Indice	15.3	95.82%
	15.6	100.00%

Risque par pilier



Top 10 émetteurs : risque ESG

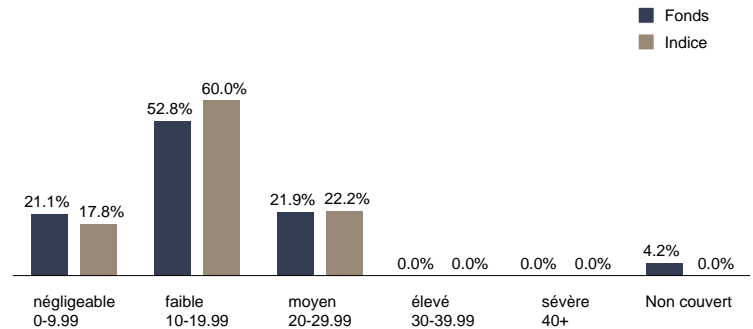
Nom	Poids	Risque ESG
Vonovia Se	0.53%	6
Schneider Electric S	3.09%	7
Intesa Sanpaolo	2.27%	8
Asml Holding Nv	8.62%	9
Banco Bilbao Vizcaya	1.99%	10
Caixabank Sa	1.19%	10
Banco Santander Sa	3.40%	10
Unicredit Spa	1.87%	11
Investor Ab-B Shs	1.32%	11
Industria De Diseno	1.35%	11
Total	25.63%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

29/05/2026	Fonds	Indice	Relatif
Total	1800	2302	-502

Répartition par risque ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Siemens Energy Ag	1.21%	35710
Bper Banca	0.95%	8749
Airbus Se	1.74%	6722
Siemens Ag-Reg	3.92%	5502
Ing Groep Nv	1.77%	3847
Caixabank Sa	1.19%	3771
Unicredit Spa	1.87%	3248
Banco Santander Sa	3.40%	3177
Commerzbank Ag	0.90%	2854
Banco Bilbao Vizcaya	1.99%	2803
Total	18.93%	

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés) et ne pas avoir un risque ESG sévère (note inférieure à 40). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non couverts ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Méthodologie MorningStar Sustainability

Notre évaluation des risques ESG repose sur la méthodologie officielle Morningstar Sustainability ESG Risk Ratings. Cette approche rigoureuse permet de mesurer le degré de risque économique non géré lié aux enjeux ESG, en combinant une analyse de l'exposition aux risques et de la capacité de gestion de l'entreprise. Elle garantit une comparabilité entre entreprises et secteurs grâce à une notation standardisée et dynamique. Les entreprises sont classées dans cinq catégories de risque ESG : négligeable, faible, moyen, élevé et sévère, sur une échelle ouverte allant de 0 à plus de 40.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.